



## Compte-rendu journée Bio et PAT 13/05/2025

### Introduction Alain Hugues, Vice-président à l'agglomération du Pays de l'Or en charge de l'agriculture

Le développement de la bio dans nos territoires est important car il est synonyme de : santé des citoyens, préservation de l'environnement et développement économique des territoires. Dans le cadre du programme de reconquête de la qualité de l'eau (affectée par les nitrates et pesticides), le développement de l'agriculture biologique a été le mode de production privilégié car celui qui est le moins impactant.

Au Pays de l'Or, deux politiques s'articulent entre elles :

> D'un côté la **stratégie agricole** qui promeut 50% d'agriculture biologique et 40% d'agroécologie de niveau 2 (selon classement FAO) sur le territoire.

Au sein de la stratégie agricole, il y a quatre grands axes de travail : la protection de la ressource en eau, la planification foncière, l'installation-transmission, les filières à bas niveau d'impact.

Pour y parvenir, deux chargés de mission ont été recrutés et une convention sur le développement de l'agriculture biologique a été signée avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

> De l'autre côté, le **projet alimentaire de territoire**, qui se décline en quatre axes : l'alimentation, l'éducation à l'environnement, la santé et la préservation de l'environnement.

### Introduction de la DRAAF

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'animation du réseau interPAT régional et fait suite au webinaire la bio dans les PAT qui a été organisé en février 2024, du plan bio régional et de la publication faite par la DRAAF sur la bio dans les aides France Relance.

Le nombre de PAT en région s'élève à

Au niveau de la DRAAF ce suivi est le fruit d'une approche transversale entre le service économie et le service alimentation.

### Introduction Valérien Pitarch, administrateur au CIVAM Bio 34

Le CIVAM Bio 34 est content d'organiser cet événement pour la Région et la DRAAF et Bio Occitanie car l'association travaille depuis plusieurs années à la sensibilisation et l'accompagnement des collectivités sur le développement et le maintien de l'agriculture biologique sur leur territoire. L'association a procédé à une trentaine d'accompagnements de collectivité sur le sujet.



Sujet important à traiter, d'autant plus que la Cour des Comptes a publié un rapport sur le sujet il y a 2 ans. Pour rappel, le mode de production est l'impact le plus important dans les émissions de gaz à effet de serre (et non les déplacements de marchandises).

### **Introduction Magali**

L'agglomération du Pays de l'Or est membre du réseau de territoires bio pilotes : un réseau de collectivités animé par la fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB) qui partage du retour d'expériences et des outils pour les collectivités.

L'animation de ce réseau interPAT sur la thématique de la bio dans les territoires a pour objectif de faire diffuser ces outils et de faire témoigner des collectivités sur les actions qu'ils mettent en œuvre pour développer la bio sur leur territoire.

Deux rencontres sont prévues dans ce cadre : la première au Pays de l'Or et la suivante à l'automne du côté ouest de l'Occitanie.

*Définition de l'agriculture biologique et aménités de la bio dans les territoires cf powerpoint.*

### **Intervention de Louise et Lisa**

Le Pays de l'Or est un territoire très diversifié : maraîchage, arboriculture, élevage, grande culture, viticulture.

Le réseau BRL est très présent sur le territoire : le réseau d'irrigation est dense, il n'y a pas de tension sur la ressource en eau pour le moment.

Il y a 10 captages et la nappe est classée vulnérable, sur ces 10 captages, 8 sont classés prioritaires. La question de la ressource en eau est ainsi au cœur des problématiques et enjeux locaux. Depuis 2014 le Pays a donc développé une politique de protection de l'eau, notamment à travers le développement de l'agriculture biologique sur ces zones.

Il faut rappeler que le développement/maintien de l'agriculture sur le territoire est un moyen de lutte contre les inondations.

Enjeux identifiés par le Pays (en plus de ceux présents sur le powerpoint) :

- la structuration d'une logistique de demi-gros ou de transformation
- le développement des circuits-courts orienté vers le bassin métropolitain et les autres territoires car cela représente un enjeu de valeur ajouté
- Le renouvellement des générations sur le territoire, un agriculteur sur deux est remplacé lors des départs à la retraite.
- l'investigation du sujet de la pêche et de l'aquaculture pour valoriser les produits du terroir (CIVAM Bio en partenariat avec Fabien Héran, Syndicat Mixte du Bassin de Thau (également lauréat aaap rest co))

Pour répondre à ces enjeux, le pays a développé deux politiques publiques convergentes:

- la stratégie agricole avec l'objectif d'atteindre 40% des terres en agro-écologie haut niveau et 50% des surfaces en agriculture biologique
- Le PAT

> Question : qu'est-ce que l'agroécologie de haut niveau



> réponse : les critères sont définis par la FAO (infrastructures écologiques, diversité de production, etc.)

## Présentation des actions développées par la collectivité en faveur de la bio

### > **Temps 1 : Eau + accompagnement au changement de pratiques**

#### Gestion qualitative de l'eau :

- mise en œuvre programme d'action captage 2 (2021-27) avec comme axe majeur l'action de maîtrise foncière au niveau des 8 captage prioritaires (acquisition, contrats spécifiques avec agri)
- accompagnement des agri dans le mise en place d'action agroéco en partenariat avec CA34 (dev filières à bas niveau d'impact / Journée technisol avec plus de 300 participants)
- création d'une aire de lavage pour laver les pulvérisateurs.

#### Gestion quantitative de l'eau :

- un sujet investit plus récemment car pas de tension sur la ressource en eau mais objectifs dans la stratégie agricole d'un meilleur pilotage de l'irrigation.
- Cela se traduit par un accompagnement gratuit pour les agriculteurs (80% financé par Pays de l'Or et 20% financé par la Chambre d'agriculture) ⇒ diag exploitation par CA34 + accompagnement CIVAM BIO 34 avec GIEE sur le matériel

C'est la politique de l'eau qui a insufflé cette dynamique au PAT, cette question a été motrice depuis le début avec le développement d'un plan agribio (accompagnement conversion, exonération taxes...) et conjointement une pol alim a émergé de la volonté de moins travailler en silo et de décloisonner les pôles d'action habituels. La pol de l'eau a permis d'initier un gp de travail avec pol ressource en eau + agri permettant l'intégration de nouvelles thématiques (resto co, valorisation des déchets, dev éco, foncier) = ce qui a guidé ça: c'est l'approche de la FNAB qui propose une double approche, 4 pol de l'agglom ont pu dev un travail commun

> Question : quel type de matériel employé lors des démos ? Un travail a t il été engagé avec Microterra ?

> Travail de sol en viti, cadre, tondeuses, alternatives pour les grandes cultures et en arbo

> Microterra est justement le sujet de la visite de l'après midi (compostage de déchet à la ferme)

> Question : Est-ce qu'il va y avoir des objectifs exigés sur l'agriculture biologique dans les PAT ?

> Réponse DRAAF : non ce n'est pas à l'ordre du jour car volonté de garder le dispositif souple et de ne pas complexifier la démarche, volonté de ne pas faire de diviser les modèles et les acteurs agricoles, privilégie de fédérer les deux démarches .

> Question : un travail est-il réalisé en lien avec la SAFER sur les zones de captage ?



> Réponse Pays : Oui mais principalement sur le volet veille foncière (vigifoncier), pour ce qui est de la prospection foncière, elle est réalisée par la collectivité

## > **Temps 2 : L'installation et la conversion + Foncier et aménagement**

### Installation et conversion :

- Présentation du dispositif Agribio et travail transversal entre les services : captage, cantine et déchets. 12 diag conversion réalisés.
- Travail sur les filières à bas niveau d'impact : en parallèle du travail sur les céréales rustiques et légumineuses mis en œuvre par la Métropole de Montpellier, volonté de travailler sur la filière bio.

> Question : Est-ce qu'il serait possible de pousser la CUMA de Mauguio à cultiver en bio et de faire le lien avec les agro industries bio ? Quel rôle pour les collectivités là-dedans ?

> Question : Pourquoi les instituts de recherche ne font pas partie des partenaires (inrae...)?

> Réponse Pays : c'est un des volet dev de filière agri à bas impact et de dev de nouvelles filières ⇒ volonté de lancer une étude pour le soutien de filière favorable à la préservation de la ressource en eau + réalisation d'une démonstration de désherbage de pois chiches.

### Foncier :

- Mise en place de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et d'obligations réelles environnementales (ORE). La demande est à réaliser par les agri et possible sur 5 ans maximum.
- Les ORE sont mises en place sur les zones prioritaires de captage, il s'agit d'une compensation financière portée par l'agglomération. L'ORE évite à la collectivité d'être propriétaire, il s'agit d'un contrat volontaire qui oblige (publicité foncière) à gérer le foncier en AB sur 30 ans. Pourquoi 30 ans ? Parce que cela permet de couvrir la mutation foncière : l'ORE se transmet au prochain propriétaire, mais cela n'engage pas l'agglomération sur 99 ans. L'ORE rentre dans les aides de minimis qui sont plafonnées à 50 000€ par an par exploitation agricole - déclaration à réaliser à la DDT chaque année.(cf fiche FNAB)
- L'accès au foncier communal (27 ha autour des captages d'eau potable) est contrôlé via des baux ruraux à clauses environnementales (avec des critères qui favorisent l'AB : clauses en 0 phyto et 0 fertilisant, maintien des haies, irrigation des parcelles, etc.)
- La TFNB ne représente pas un grand montant, ni des grandes surfaces engagées, mais permet de sensibiliser les élus et participe au travail de décloisonnement des services de la collectivité.

> Question : Y aura-t-il une capitalisation sur le travail engagé par l'agglomération pour les territoires qui veulent s'engager sur le sujet ?

> Réponse : la FNAB a déjà bcp capitalisé sur le sujet

> Question : Quel résultat sur les premiers captages protégés ?



Des études sur le temps de régénération de l'eau ont été menées mais les résultats sont peu fiables

> Question : Est-ce que l'agglomération réfléchit à la mise en place d'un paiement pour services environnementaux (PSE) ?

Non, mais d'autres collectivités ont mis en place ce type d'action notamment le syndicat mixte du Bassin de Thau (PAT porté par Fabien Héran).

Attention cela n'est pas cumulable avec Eco Régime...

Conclusion: ces différentes mesures mises en place par l'Agglo sur "les pratiques agricoles" sont des moyens de faire des liens, échanger avec les agriculteurs dans une perspective d'amener la bio. L'entrée eau a permis d'amener le sujet et de porter cette transition de manière consensuelle.

### > **Temps 3 : Restauration collective + Education et sensibilisation**

#### Restauration collective :

- travail parti de la construction d'une cuisine centrale avec volonté de développer les approvisionnements en bio puis de relocaliser les approvisionnements bio en local. Aujourd'hui, l'agriculture biologique représente 45 % des approvisionnements de la cantine dont 12% sont des approvisionnements en bio local.
- Travail de sensibilisation des enfants, convives et agents.

> Question : Comment sensibiliser les agents de la restauration collective à ces sujets, notamment lorsqu'on fait face à beaucoup de turnover ?

> Réponse : L'agglomération a développé une politique RH pour limiter le turnover (consolidation et valorisation des métiers notamment par la mise en place d'un plan animateur ambitieux qui permet une réelle attractivité) de plus l'agglomération possède la particularité d'avoir depuis plus de 10 ans à la fois les compétences de confection, de production et de distribution des repas qui a permis de monter progressivement en compétence et de sensibiliser les agents sur le long terme. Une diététicienne fait également partie de l'équipe et est très impliquée sur le sujet.

> Question : Est-ce que la filière poisson est en cours de réflexion ?

> Réponse : L'agglomération se met en lien avec les territoires littoraux voisins (PETR Vidourle Camargue et Bassin de Thau). Le syndicat mixte du Bassin de Thau (Fabien Héran) a développé des actions sur cette filière là dans le cadre de leur PAT qui est axé terre et mer.

> Question sur l'objectif ou pas de chercher une "souveraineté alimentaire"

> l'objectif recherché est celui de:

- l'interterritorialité : en lien avec le collectif inter PAT du 34
- pas de visée d'autonomie mais une consolidation des circuits courts
- et un développement de la démocratie alim

#### Sensibilisation :



- organisation d'un défi foyers à alimentation positive, l'entrée par l'agriculture biologique a permis de travailler sur d'autres actions comme le gaspillage alimentaire, la baisse de consommation de viande. Actions en milieu scolaire et périscolaire avec COOPERE et le CIVAM Bio 34 (financement : programme Lait et Fruits à l'école). Au total 40 classes ont été sensibilisées : ça représente 1 enfant sur 4.

## Accompagnement BO

### Visite de la ferme de Guillaume Duez : pratiques agroécologiques et témoignage GIEE

#### Présentation de la ferme :

- Ferme en maraîchage diversifié et grandes cultures
- 300 ha dont plus de 60% en bio (+ de 180 ha)
- Production : Melon, salade (1.8 millions/an), mini pastèque, blé dur, blé tendre, tournesol semences, maïs semences, colza, guayule, banane, luzerne et féverole.
- Plus de 50 salariés qui travaillent sur la ferme au cours d'une année (travaillent à la fois sur la partie bio et conventionnelle) - 25-30 pers en hiver, 60-70 en été et 50 pers au conditionnement

#### Echange avec les participants :

- Pourquoi faire à la fois bio et conventionnel ? Car il y a de la demande pour les deux, à l'époque ils avaient plus de difficultés à vendre la production bio notamment car ils ne souhaitaient pas faire de la vente directe
- La production en bio et en conventionnel est-elle équivalente ? Non, il y a moins de production en bio car il est impossible de faire des apports en cours de culture (au départ la production était 50% moins importante en bio qu'en conventionnel et aujourd'hui ils arrivent à atteindre 10/15% de moins) et qu'il est difficile de lutter contre les ravageurs (ils expérimentent des actions pour mieux se prévenir et faciliter l'installation d'auxiliaires mais les résultats sont très variables d'une année à l'autre)
- Quel est le coût de revient des deux productions ? La production bio demande plus de main d'oeuvre et permet donc un coût de revient plus important
- Comment gérer les deux productions en même temps ? Les apprentissages acquis grâce à la culture en bio sont utilisés pour le conventionnels

#### Volet compostage

un travail depuis quelques années avec une déchetterie de la collectivité et une entreprise d'accompagnement (Microterra) pour le compostage des déchets verts de la collectivité. 60T livrés/an sur la ferme après un travail de criblage = tamisage effectué par Microterra. Il s'agit d'un apport complémentaire en compost intéressant et mélangé avec de la fumure.



Volet "infrastructures écologiques". cela est travaillé sur la ferme à travers 3 types d'action: des haies, des couverts végétaux avant semences de maïs, melon et le travail avec des lâchers d'auxiliaires en maraîchage (lutte biologique).

Présentation de l'accompagnement GIEE du CIVAM Bio 34 : Accompagnement d'un groupement de maraîchers et arbo locaux pour structurer offre vers RC (fruits, légumes)

Souvent ce genre de dynamiques émane des producteurs, mais cette fois-ci c'est le POA qui a directement sollicité le CIVAM dans le cadre de leur projet pour la restauration collective (alors même qu'ils avaient déjà atteint les objectifs Egalim) dans le but de structurer la filière, d'aider la planification à l'année et de garder une cohérence entre les agriculteurs.

Le CIVAM a donc déposé un dossier pour accompagner l'émergence d'un GIEE avec le FRCIVAM Occitanie. Une première année test a permis de structurer le collectif et de l'appuyer techniquement afin de lancer les livraisons (1 gros point de livraison à Mauguio et 2 autres sur le littoral à Palavas et à la Grande Motte).

Aujourd'hui le planning de la cuisine centrale est préétabli avec les agriculteurs (salade toute l'année + production de saison). La livraison s'effectue le lundi pour le jeudi et le vendredi et le jeudi pour les autres jours de la semaine. La cuisine s'y retrouve car ce sont des produits qui se perdent moins. De plus, un questionnaire à destination des enfants est diffusé afin d'identifier les produits plus ou moins aimés. Côté producteurs, cette démarche a encouragé certains à développer la vente locale.

Guillaume Duez s'est engagé dans la démarche en premier lieu pour sa satisfaction personnelle, pour que ses proches puissent profiter de sa production, c'est donc pour lui plus un engagement citoyen que pour générer des revenus. Il met également en avant le cadre souple et non contraignant de la démarche qui facilite son engagement.

### **Bilan : thermomètre de la motivation et de la capacité d'action des participants**

La majorité des participants se disent très inspirés et motivés par les actions présentées par POA mais la même majorité ne se sent pas en capacité de les mettre en place pour différentes raisons :

- Les moyens financiers : beaucoup de PAT ont seulement les moyens de financer le temps d'animation (salaire des chargés de missions PAT) additionné à une baisse globale du budget des collectivités
- Les compétences : les collectivités n'ont pas toutes les même compétences ce qui peut limiter le déploiement de certaines actions
- Les volontés politiques
- Les échelles d'action des territoires (département, PNR, PETR, métropoles, communautés de communes, communes...): l'échelle Agglo qu'on a vu permet un



champ de compétences (notamment gestion en resto co en direct) que d'autres PAT ne peuvent pas activer (PETR notamment)

### **Pistes pour la prochaine rencontre**

- Travail sur les compétences et voir une autre échelle de PAT
- Prise de recul macro (témoignage de chercheurs ?)
- Financements mobilisables
- Des ateliers plus participatifs